



COURS DES JEUNES EN SKI, INITIATION

**Coûts : 45\$; 3 heures les 11 et 12 janvier 2025.
en argent ou par chèque au nom de A.M.E.S.T.
Inscription avant le lundi, 6 janvier 2025.**



Ville de
Baie-Comeau

11 et 12 janvier 2025

Horaire de chaque jour : 10h00 à 11h30

Comme nous devons avoir des groupes restreints, les places sont limitées.

IDENTIFICATION DU JEUNE

PRÉNOM: _____ **NOM:** _____

ADRESSE: _____ **TÉL:** _____ **ÂGE:** _____
(Éligibilité: 5 à 16 ans au 31 décembre 2024)

Membre du centre de ski: oui non

Je ferai une location d'équipement: oui non

**Prenez note que les cours seront annulés seulement s'il y a fermeture du centre de ski (météo, bris, etc.)
ou par la santé publique.**

Consultez le message téléphonique après 8h45 au 418-296-8311

Commentaires: _____

Signature du parent: _____ **Date:** _____

Nom en lettres moulées et signature du parent / tuteur / responsable

Remettre le formulaire avec le paiement dans la boîte aux lettres d'une des deux adresses suivantes :

7 rue Garneau, Baie-Comeau, G4Z 2R4 **ou** 1379 rue Allard, Baie-Comeau, G5C 3P9

Pour plus d'information : Nathalie Poitras : 418-296-0612

FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE ET D'ACCEPTATION DES RISQUES

Dans le cadre des cours de ski prodigués par l'école de glisse du mont Ti-Basse.

Je soussigné _____

Agissant à titre de parent / tuteur / responsable pour l'enfant inscrit au recto de cette feuille, reconnais et accepte ce qui suit:

RECONNAISSANCE DES RISQUES:

La pratique du ski comporte des risques inhérents, peu importe le niveau de supervision du moniteur et le niveau d'habileté de l'élève, risques que je reconnais et accepte.

RESPONSABILITÉ DE L'ÉLÈVE:

Il est de la responsabilité de l'élève de respecter les consignes et de mettre en pratique les enseignements reçus du moniteur.

Il est de la responsabilité de l'élève de respecter la signalisation et d'agir de façon sécuritaire.

RESPONSABILITÉ DU PARENT / TUTEUR / RESPONSABLE:

Le parent / tuteur / responsable a la responsabilité de s'assurer que l'équipement de ski de l'élève est adéquat, sécuritaire, en bon état et vérifié régulièrement.

Le port du casque est recommandé par l'école de glisse.

Le parent / tuteur / responsable a la responsabilité de divulguer à l'école et au moniteur toute condition médicale préexistante de l'élève susceptible d'avoir un impact sur la pratique du et des risques inhérents.

SUPERVISION:

Je reconnais que le ski se pratique sur une grande superficie, ce qui implique que le moniteur n'est pas à proximité de ses élèves à tout moment, ni ne peut intervenir directement en tout temps.

Le moniteur ne peut avoir en tout temps de contact visuel avec ses élèves.

COURS DE GROUPE:

Dans le cadre d'un cours de groupe, l'attention du moniteur est divisée entre les élèves et le moniteur ne peut porter son attention sur un élève en particulier à tout moment.

Dans le cadre d'un cours de groupe, l'élève pourrait être amené à emprunter les remontées mécaniques sans la présence de son moniteur dans la même chaise (coordination à l'embarquement).

ACCEPTATION:

Je reconnais que la pratique du ski et l'utilisation des remontées mécaniques comportent des risques et dangers inhérents et accepte d'assumer l'entière responsabilité pour tout dommage corporel, moral ou matériel résultant des risques ou dangers inhérents et accepte de libérer et exonérer l'école de glisse de toute responsabilité pour tout dommage corporel, moral ou matériel pouvant en découler.

SIGNÉ À BAIE-COMEAU LE _____

Nom en lettres moulées et signature du parent / tuteur / responsable